

Pré-inscriptions aux accueils de loisirs



Pour renouveler l'inscription de votre enfant au centre de loisirs et aux activités périscolaires pour l'année scolaire 2024/2025, veuillez récupérer le dossier sur le site villeparisis.fr ou auprès du Guichet unique, le compléter et l'envoyer à l'adresse mail resto@mairie-villeparisis.fr ou le déposer dans l'urne au Guichet unique. N'oubliez pas d'y joindre l'avis d'imposition N-1, la photocopie du carnet de vaccination de votre enfant ainsi que son acte de naissance ou la copie intégrale du livret de famille !

Documents

[Règlement des activités périscolaires et accueils de loisirs](#)

[Dossier inscription périscolaire 2024](#)